

Conditions Générales d'utilisation du service « Djezzy Scoop »

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de déterminer les conditions et modalités d'accès et d'utilisation du service Djezzy Scoop (ci-après dénommés « le service »), proposé par la société Orascom Telecom Algérie Spa « OTA ».

Les présentes conditions générales sont accessibles à l'adresse suivante : www.Djezzy.com .

L'utilisation du service Djezzy Scoop implique l'adhésion sans réserves ni conditions du client aux présentes conditions générales d'utilisation.

Article 2 - Description et contenu du service Djezzy Scoop

2.1- Description du service

Le service Djezzy Scoop permet aux Clients d'OTA y ayant souscrit de recevoir sur leur téléphone portable les dernières nouvelles nationales, internationale, culturelles, économiques, sports, horoscope, météo, etc.....

Au titre de ce service, deux options sont proposées aux clients d'OTA :

- L'option forfait mensuel selon cinq possibilités :
 - Package Découverte,
 - Package Football
 - Package Business
 - Package Intégral.

Le client ayant souscrit à l'un et/ou l'autre de ces packages mensuels de contenus via IVR, SMS, Web et service client reçoit l'information de manière quotidienne et/ou hebdomadaire, selon la nature du contenu.

- L'option à la demande :

Le client ayant opté pour cette formule a la possibilité de recevoir un contenu sans souscription au service **Djezzy Scoop**, et ce, en envoyant un sms aux numéros courts 303 pour du contenu générique ou 306 (contenu religieux). Précédé d'un Keyword. Ex : météo, foot, prière, etc...

2.2- Contenu du service

Le descriptif détaillé des contenus accessibles au titre du Service **Djezzy Scoop** est accessible à l'adresse suivante : www.Djezzy.Com

Article 3 - Conditions et Modalités d'inscription au service

La souscription au service **Djezzy Scoop** est ouverte à tous clients d'OTA titulaire d'un contrat d'acquisition d'une :

- Ligne post payée (Djezzy Particuliers ou Entreprise),
- Ligne pré payée (Djezzy carte et Allo OTA),
- Ligne Call & Control

La souscription à ce service implique l'acceptation entière et sans réserves des présentes conditions générales d'utilisation y compris les tarifs. Ces présentes conditions générales d'utilisation étant susceptibles d'être modifiées à tous moment, il est conseillé à l'utilisateur de les consulter régulièrement sur le site Internet d'OTA accessible au www.Djezzy.com.

L'emploi régulier de ce dit service par l'utilisateur implique son acceptation des modifications effectuées.

L'inscription au service Djezzy Scoop peut s'effectuer comme suit :

1- Inscription Self Care :

- o En appelant un numéro court IVR (**2DA/appel**) soit le 404
- o En envoyant un SMS (**2 DA / envoi**) au 404 spécifiant le package auquel le client souhaite souscrire et suivre les instructions émises par le système.
- o En se connectant sur le site web www.Djezzy.com.

2- Inscription Customer Care :

- o En se présentant au niveau des centres de services « CDS » de OTA,
- o En appelant le Call center.

Etant entendu que pour toute inscription, le client doit prendre connaissance au préalable des conditions générales d'utilisation du service.

L'utilisateur peut modifier le choix (package) auquel il a souscrit en se connectant via IVR, Web ou en envoyant un SMS avec le nom du package souhaité. Cette modification prenant effet à la prochaine date anniversaire du choix précédent. Il en va de même pour la facturation de ce nouveau pack.

L'utilisateur inscrit au service Djezzy Scoop peut décider à tout moment de se désinscrire partiellement (un ou deux packages) ou totalement et ce en appelant le 404 ou le service client.

Article 4 - Tarifs

4.1 Les frais d'inscription ainsi que les tarifs et conditions tarifaires applicables aux Services sont définis dans la documentation établie et mise à jour par OTA à l'attention de ses clients, accessible notamment sur le site web www.Djezzy.com, dont le client reconnaît avoir pris entière et parfaite connaissance.

La facturation des Services par OTA débute à la date d'activation de chaque service. La facturation est établie en fonction du type de service souscrit par l'utilisateur.

4.2 Toute modification tarifaire relative au service sera portée à la connaissance des utilisateurs au moins une semaine avant son entrée en vigueur. Ces modifications tarifaires seront applicables à tous les utilisateurs qui restent libre de mettre fin à leur inscription au service.

Article 5 - Responsabilités

OTA met en place les moyens nécessaires à la bonne marche du dit service.

La responsabilité d'OTA ne saurait être engagée si la non exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales d'utilisation découle d'un cas de force majeure ou d'une utilisation du service non conforme aux présentes conditions par l'utilisateur.

OTA n'est pas responsable de la teneur, l'exactitude et de la pertinence des informations communiquées dans le cadre du service Djezzy Scoop, OTA n'étant pas producteur des dites informations.

Article 6 - Résiliation

La souscription au service Djezzy Scoop est résiliée de plein droit en cas d'expiration, pour quelque cause que ce soit, du contrat d'abonnement de téléphone mobile souscrit par l'abonné (Post-payé ou pré payé).

A contrario, en cas de désinscription par le client du service Djezzy Scoop, le contrat d'abonnement de téléphonie mobile souscrit par l'abonné se poursuit dans les mêmes conditions dudit contrat.

Toutefois, OTA peut mettre un terme à la prestation si :

- Le client n'a pas chargé son compte sept (07) jours après la date anniversaire de sa souscription,
- Le client ne respecte pas les conditions d'utilisation du service décrites dans les présentes conditions générales d'utilisation.